

Madame, Monsieur,

La Commune de Sainte-Foy-la-Grande, propriétaire de l'aérodrome situé sur la commune de Fougueyrolles, apporte son soutien au projet de modification du PLUi visant à permettre l'implantation d'un parc photovoltaïque en délaissé de l'aérodrome.

Ce projet, préparé depuis 2022 en concertation avec l'ensemble des acteurs concernés, a fait l'objet d'études approfondies. Les impacts environnementaux, limités et précisément évalués, feront l'objet de mesures de compensation adaptées. Il est en outre important de souligner que l'implantation se fera exclusivement sur des zones délaissées de l'aérodrome, sans emprise sur les surfaces agricoles du territoire.

Au-delà de sa contribution à la transition énergétique par la production d'électricité verte au bénéfice du territoire, ce projet générera également des recettes fiscales nouvelles et pérennes pour les collectivités locales, constituant ainsi un levier de financement stable pour le développement du territoire.

Cordialement,
Madame Le Maire, Christelle GUIONIE



Am fil de la Dordogne, porte du Périgord